

Vous êtes porteur de projet

Dans ses objectifs, ses contenus et son fonctionnement, le programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais est fait « par et pour » les acteurs du territoire.

Sous réserve de s'inscrire dans la stratégie et le programme LEADER du Pays et de présenter un projet qui réponde aux critères d'éligibilité et de sélection du programme, **tout porteur de projet peut monter un projet LEADER, qu'il soit public, privé ou associatif.**

Ainsi, les bénéficiaires potentiels du programme LEADER sont, entre autres :

- Les communes ou leurs groupements
- Les autres structures / établissements publics
- Les entreprises du tourisme
- Les exploitants agricoles menant des actions agritouristiques
- Les entreprises menant des actions dans les champs couverts par le programme Leader
- Les associations menant des actions dans les champs couverts par le programme Leader

Le programme vise à créer des liens entre les acteurs du territoire, en favorisant les échanges et les partenariats, les approches partagées, les projets intégrés.



VOTRE DOSSIER LEADER

[ACCÉDER AUX FORMULAIRES](#)



COMMUNIQUEZ SUR VOS PROJETS

[VOIR VOS OBLIGATIONS](#)